

Bail commercial reconduit de maniere tacite

Par adriendemoix, le 08/10/2015 à 18:37

Bonjour,

mes parents actuellement en retraite j'ai repris leur affaire (boulangerie)mais je n'arrive pas a remettre la main sur le bail commercial (j'ai retrouver le bail précèdent mais pas le bail actuel)et ils n'arrivent plus a se souvenir si ils ont envoyer ou pas la lettre recommander sous huissier pour le renouvellement mais se rappelle avoir signer un nouveau bail directement avec eux...

ma question est la suivante:

Peut-on envoyer la lettre recommandée de renouvellement du bail par huissier maintenant dans l'hypothèse que le bail commercial n'a pas été renouvelé ? en précisant que si le bail a bien été renouvelé de ne pas en tenir compte ... car je ne veux pas d'un nouveau bail si celui actuel est toujours en cours...

Merci.

Par moisse, le 08/10/2015 à 18:46

Bonjour,

Sauf que la reprise indiquée ne peut se faire sans aviser le propriétaire des murs.

Par adriendemoix, le 08/10/2015 à 18:52

je suis juste gérant de la société de mes parents